Contenu de la formation

Enseignements généraux

Français, documentation, langue vivante, histoire-géographie, éducation sociaux culturelle, éducation physique et sportive, mathématiques, Informatique, biologie-écologie

Enseignements techniques

Sciences économiques, sociales et de gestion, sciences et techniques des équipements agroalimentaires, Agronomie, Aménagement(s) paysagers







Contact 04.90.58.18.46 cfa.contact@gmail.com www.cfa-provence.fr

CFA Provence

Sous contrat avec le ministère de l'agriculture, membre du CNEAP Boulevard Théodore Aubanel - 13140 Miramas

















Objectifs de la formation

Le BTSA AP forme aux métiers de l'aménagement paysager et permet une insertion professionnelle rapide. En lien avec les secteurs de l'urbanisme et de la construction, vous être capable de gérer un projet complet, de la consultation avec le client à la réalisation finale. Ce diplôme offre une formation complète en compétences techniques, écologiq ues, gestion d'entreprise et communication.



Métiers visés

- Technicien supérieur en aménagements paysagers
- Assistant paysagiste
- Dessinateur, concepteur.
- Conducteur de travaux
- Technicien en bureau d'études.
- Responsable espaces verts

Poursuites d'études

- Licence professionnelle
- Certificat de spécialisation en 1 an
- Autres BTSA en 1 an
- Ecoles d'architecture...

Type de contrat

- Apprentissage ou professionalisation
- Formation rémunérée

Durée et période de formation

- Formation en 2 ans de septembre à juillet
- 30% en centre de formation
- 70% en milieu professionnel

Validation du titre

- Attestation de présence
- Contrôle des connaissances
- Devoirs sur table
- Livret de suivi de stage
- CCF et épreuves finales

Modalités pédagogiques

- Alternance formation et périodes en entreprise
- Cours présentiels et magistraux, travaux pratiques, quizz Interactifs, travaux de groupes...





Modalités d'accès

- Etre titulaire d'un BAC
- Dossier de candidature complet et recevable

Financements possibles

Prise en charge totale du coût de la formation si contrat d'apprentissage ou de professionnalisation / CPF / Pôle Emploi / Financement personnel...

Taux de réussite

scannez le QR code



Un métier innovant

Le secteur de l'aménagement paysager connait de gros changements avec l'avènement des jardins connectés. La digitalisation joue un rôle de plus en plus important avec des outils modernes et connectés (Drones, Capteurs climatiques, systèmes d'arrosage automatiques, ou pots intelligents.) qui permettent de concevoir des espaces plus écologiques et autonomes Bienvenue dans l'univers high-tech du jardinage.